

Décision concernant la onzième question à l'ordre du jour: Résultats de l'évaluation indépendante du Plan d'action du BIT pour l'égalité entre hommes et femmes 2010-2015 et grandes lignes du plan d'action 2016-17

Le Conseil d'administration:

a) a prié le Directeur général de finaliser et de mettre en œuvre le Plan d'action du BIT pour l'égalité entre hommes et femmes 2016-17 à la lumière des recommandations du rapport d'évaluation du Plan d'action du BIT pour l'égalité entre hommes et femmes 2010-2015 figurant dans le document GB.326/INS/11, et en tenant compte de ses orientations;

b) a décidé d'examiner les résultats de la mise en œuvre du Plan d'action du BIT pour l'égalité entre hommes et femmes 2016-17 au cours d'une prochaine session et de donner des indications sur l'orientation des futurs plans d'action;

c) a prié le Directeur général de tenir compte de ses orientations pour favoriser l'égalité entre hommes et femmes conformément au mandat de l'OIT dans l'exécution du programme et budget pour 2016-17, dans l'élaboration du prochain cadre stratégique et de futures propositions de programme et de budget et dans son action visant à faciliter la mise à disposition de ressources extrabudgétaires.

(Document GB.326/INS/11, paragraphe 32.)